



LO TAMBORINAIRE

— BULLETIN MUNICIPAL DE LUZÉCH —

N° 183

MARS-AVRIL 2016



État Civil

Décès

VEYRIER Jeanne épouse QUEBRIAC le 02/12/2015
LAUCOU Emilienne le 18/12/2015
ROUX Pierre, le 03/01/2016
HOCQUART Andrée épouse POLETTI le 30/01/2016
LENOIR Andrée épouse ROBIN le 04/01/2016
PEREZ Florent le 06/01/2016
PICHOUNEL Yves le 14/02/2016
BLANC Alphonse le 23/02/2016
SOCIRAT Madeleine épouse CAGNAC le 01/03/2016
HUMBLOT Rolande le 15/03/2016 (à Caen)
DE SOUSA Horacio le 17/03/2016
BORREDON Odile née TEULET le 18/03/2016
BOULZAGUET Marcelle née CHARTIER le 18/03/2016
LACAVALERIE Michel le 21/03/2016

Naissance

TEVENART Mélissa le 01/12/2015
BOULANGUÉ Antonin le 05/01/2016
KEBE Issa le 31/01/2016
CAUDRILLIER Naïa le 01/02/2016
VIDUS Mathis le 15/02/2016
MEILHAN Alice le 18/02/2016

Les familles luzéchoises qui souhaitent faire apparaître dans cet état civil le décès d'un proche, survenu hors de la commune, doivent en faire la demande auprès de la Mairie.

Bienvenue à

Nouveau visage au CCAS

Durant de nombreuses années le SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile), bien connu des Luzéchois et des communes environnantes, a été dirigé par **M^{me} Dominique Fontaine**, infirmière coordinatrice, avec rigueur et bienveillance.

A l'heure de sa retraite, ce service a été confié à **M^{me} Anne Defossez**, cadre de santé. Elle a dans un premier temps pratiqué son métier d'IDE (Infirmier Diplômé d'Etat) à l'hôpital de Fumel, puis après une année de formation, en tant que cadre de santé à l'hôpital de Villeneuve-sur-Lot.

C'est avec plaisir que nous l'accueillons, persuadés que ce service conservera son excellente réputation.

Bienvenue, madame !



Nadine BALCON

Hommage à Odile,

C'est une **douleur pour nous** de rendre hommage à Odile dont le parcours a été **guidé** tout au long de sa vie par **son humanisme**. Elle avait choisi de mettre **la passion au centre de sa vie, au service des siens et au service du collectif**, parce qu'elle pensait que l'on ne **progressait** que comme cela. Une grande Dame s'est éteinte mais notre village **n'oubliera jamais...** Ni sa **discrétion...** Ni ses **fortes convictions**.



Parmi celles et ceux qui ont vécu l'horreur de la maladie, Odile a fait preuve de cette si **émouvante pudeur**, de cette manière de **garder pour soi la souffrance personnelle**, pour mieux en tirer la **dimension généreuse** et ramener **l'expérience intime à l'Humain**.

Des **groupes de paroles**, qu'elle a mis en place dès son arrivée au sein de notre équipe municipale, sont sortis des **mots apaisants** et **encourageants pour chacun** des participants. Pour autant, elle n'en **revendiquait pas** une quelconque reconnaissance sociale mais elle avait su créer ce havre de paix où **chacun plongeait au plus intime** et au **plus sublime de l'être humain**. Odile, nous te promettons de **poursuivre** sous une forme ou une autre ce **chemin que tu as tracé**.

La foi en la volonté, la morale de la volonté, c'était pour Odile l'inverse du laisser-faire, **c'était sa capacité à dire et à faire en sorte que rien ne soit une fatalité** comme elle nous l'a démontré tout au long de son long dernier combat contre la maladie.

Le parcours d'Odile, c'est comme ouvrir un manuel de l'histoire de nos deux villages de Lagardelle et de Luzech. C'est replonger au cœur de cette vallée du Lot et de ce vignoble où elle naquit et qui lui étaient si chers. **C'est partager cet amour qu'elle avait pour son métier d'œnologue et pour cette profession de viticultrice**. Vous êtes nombreux ici à l'avoir côtoyée et vous pourriez témoigner mieux que moi du **maillon fort** qu'elle était, **de la solidarité** qui l'habitait et de **sa fierté** d'élaborer des vins de qualité.

Mais aussi dans cette société actuelle, elle **militait** à la fois pour la **juste raison gardée**, pour l'**évolution**, pour l'**initiative** et pour la **prise de risques** au sein de la fédération des vignerons indépendants. Ses valeurs issues de ses profondes racines paysannes lui permettaient **d'appréhender toutes ces complexités**, de décider des meilleurs choix et de s'engager.

Oui, Odile était fondamentalement attachée aux causes, en particulier à la **justice et au bonheur**, qu'elle considérait comme les deux socles de l'humanisme. Au sein de notre Conseil municipal, nous la **considérons comme un sage**, qui **prodiguait des conseils** avec la **capacité d'écoute** qu'on lui connaissait, notamment sur les questions d'agriculture, de viticulture, d'urbanisme, de santé et de culture.

Dans ce dernier domaine, la **musique** occupait une **place majeure**. De son papa à ses enfants, en passant par ses plus proches amis comme Denis et bien d'autres, et à tes côtés Didier, elle **aimait toutes ces notes** qui sortaient de **n'importe quel instrument**. Promue chef d'orchestre d'un jour de grand gala par sa fanfare de cœur, elle avait su **faire vibrer les cœurs** de ses pairs comme du public. Nous savons que chaque note qui sera jouée par ses proches lui iront **droit au cœur**, où qu'elle soit dans l'au-delà.

Je ne peux m'empêcher de citer la phrase suivante : « *C'est en croyant aux roses qu'on les fait éclore* ». Cette dialectique de la volonté est **profondément représentative** de ce qu'elle était. Pas seulement de ce qu'elle pensait, **non, de ce qu'elle était**. Car cette dialectique ne peut être portée que par des femmes qui, comme elle, plaçaient l'**exigence intellectuelle et morale** au-dessus des querelles et des luttes pour les postes et les titres, qui étaient, pour elle, bien secondaires.

Aujourd'hui, nous avons tous une **pensée particulière** pour ses proches, Didier, Remy, Sylvain, sa famille, ses amis. Leur douleur est **aussi la nôtre**. C'est la douleur de nos deux villages, de Lagardelle et de Luzech, qui perd l'une de **ses plus belles lumières**. Quiconque a croisé Odile sur son chemin sait pourquoi nous sommes réunis, ici, pour lui rendre un hommage. Nos deux cités **portent le deuil** de l'une de leurs bienfaitrices. ■

Gérard ALAZARD

SOMMAIRE

Éditorial p 01

Notre village au quotidien p. 02 à 11

Économie p. 12

Solidarité p. 13

Tourisme/Culture & Patrimoine p. 14 à 16

Faire de son devoir son mérite, voilà la vraie vertu et la solide ferveur de notre personnel du CCAS.

Chers Amis,

Ce nouvel édito se veut un message fort, de profonde reconnaissance et de remerciements, à l'ensemble de notre personnel du Centre Communal d'Actions Sociales. Chacun de nous est confronté au vieillissement depuis notre naissance jusqu'à la fin de nos jours par ce processus complexe, lent et progressif émanant de divers facteurs biologiques, psychologiques et sociaux, qu'ils soient génétiques, ou qu'ils soient liés à l'histoire de vie de chacun de nous. Honorablement, notre collectivité intervient dans un rôle essentiel en assistant et en accompagnant le mode de vie de nos personnes âgées.

Mes missions de Maire et de Président du CCAS, associées à celles des élus et des membres du Conseil d'administration, sont étroitement liées et se conjuguent au quotidien pour tous ces soutiens intergénérationnels, particulièrement au travers de nos différents services du CCAS.

Mais ce serait peine perdue d'avance si notre personnel du CCAS, composé de dames et d'hommes passionnés, n'était pas là pour endiguer chez nos aînés l'émergence de sentiments multiples comme l'inutilité, la sensation d'être une charge pour les autres, la solitude et l'abandon, la sensation de posséder un corps devenu incontrôlable.

Que ce soit auprès des résidents de l'EHPAD ou de ceux de nos Logements Foyers ou que ce soit auprès de bénéficiaires de nos services à leur domicile, nos salariés du CCAS font preuve d'un dévouement remarquable de par leurs actions pour repousser cette passivité qui gagne du terrain, cette réduction d'activité, ce désinvestissement de la réalité extérieure et cette préoccupation grandissante de son monde intérieur, accentués par l'approche de la mort.

Des actes de lumière

Pour que chacun de vous puisse toucher d'un peu plus près tout ce travail admirable et cette face cachée chargée d'amour et de dévouement, j'ai décidé de vous relater 3 épisodes très différents

qui m'ont profondément marqué :

Tout d'abord, une lettre que j'ai reçue et qui m'a profondément touché. Suite à la disparition subite de sa Maman, un Monsieur, un « Grand Monsieur » tenait à porter à ma connaissance le **comportement exemplaire** de notre personnel de nuit au logement foyer, le précieux et rapide soutien apporté par sa collègue de nuit à l'EHPAD et l'implication de notre Directrice lors d'un moment dramatique. Ces dames très discrètes ont pris totalement en charge une situation grave de façon **extrêmement efficace et respectueuse**, tout en prenant soin **d'apporter le réconfort indispensable**.

Ensuite, comme vous avez pu certainement le lire dans la presse locale, nous avons eu un début d'incendie dans un local électrique de notre logement foyer. A l'arrivée des premiers intervenants, l'incendie était heureusement déjà circonscrit. Avant même la mise en place d'un important dispositif de secours, nos **25 résidents avaient été rassemblés et mis en sécurité** grâce à notre personnel en service et le prompt appui de nos gendarmes. Tout au long de cette longue soirée, j'ai pu mesurer à quel point la réactivité, le contrôle de soi et les bons gestes des agents présents ont permis d'éviter une situation aux conséquences bien plus imprévisibles. J'ai également pu observer l'arrivée de collègues des logements foyers, de l'EHPAD et du SSIAD, toutes en repos, qui spontanément sont venues et ont œuvré jusqu'à ce que tout soit rentré dans l'ordre. J'en profite au passage pour remercier à nouveau les sapeurs-pompiers, la direction et le personnel de Boissor pour leur aide précieuse. **Quelle belle preuve de solidarité, quel beau témoignage d'un professionnalisme prévalant sur toute autre considération !**

Enfin, notre EHPAD a reçu le Prix Cinéma du Conseil Départemental pour un film réalisé par le personnel en collaboration avec notre centre de loisirs et des bénévoles régulièrement à donner de leur



temps, que je remercie vivement au passage. Ce documentaire est un **grand moment de bonheur et les émotions encore plus sublimes** par son caractère muet. Il est le **témoignage d'une vie et d'activités où la complicité est à tous les niveaux**, entre le personnel et les résidents bien sûr, mais aussi entre les enfants et les personnes âgées. Ce court métrage expose des séances de travail en compagnie d'animaux domestiques ainsi que des animations collectives. Tout aussi touchant, il dévoile **une entraide et une union insoupçonnée entre les résidents eux-mêmes**. Qu'ils sont loin tous ces préjugés qui pensent que la vie s'arrête lorsqu'on passe la porte de notre EHPAD. Tout au contraire, on y retrouve **une atmosphère et une vie d'une chaleur exceptionnelle** dont notre quotidien ferait bien de s'inspirer.

Vous comprenez, ô combien, **je suis fier et je vous invite à être fier** de ces femmes et de ces hommes qui s'illustrent par l'excellence et la qualité de leur travail. Leurs compétences, leurs efforts, leur passion nous permettent de continuer à prodiguer des services de valeur, malgré des gratifications limitées dans ces périodes tendues économiquement. Je tenais personnellement à les mettre en avant, à leur renouveler toutes mes félicitations et à leur témoigner mon attachement à leurs côtés pour poursuivre ces **admirables et généreuses actions sociales**. ■

Gérard ALAZARD



LO TAMBORINAIRE

N°183 - MARS/AVRIL 2016

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Gérard Alazard

COMITÉ DE LECTURE
Fabienne Alemanno, Agnès Lèbre,
Odile Borredon, Christine Garrigues,
Marie Droullé

CONCEPTION & RÉALISATION GRAPHIQUE
Samy Bats - www.samuelbats.com

CRÉDIT PHOTOGRAPHIQUE
Associations

IMPRESSION
Boissor imprimerie - Luzech

02 / Notre village au quotidien

Les équipements sportifs

Aujourd'hui : des installations sportives dispersées et parfois anciennes

La Commune de Luzech dispose actuellement d'une offre d'espaces sportifs diversifiée au regard de son statut de chef-lieu de canton. Développée au fil des décennies, elle est déployée en **plusieurs lieux** :

- **le complexe sportif de la Douve** doté d'un terrain d'honneur de rugby et de sa tribune, de vestiaires neufs aux normes construits en 2009, d'un club house, de 4 terrains de tennis extérieurs des années 1970 et d'une piscine municipale d'été datant de la même époque.
- **la salle polyvalente de la Grave** est un équipement couvert construit en 1968 et d'une conception générant quelques entretiens de fonds. Elle a une vocation d'**espace polyvalent** et de **gymnase municipal**. Elle est utilisée tous les jours de 8h30 à 23h pour le sport qu'il soit scolaire ou associatif, régulièrement pour des lotos, des vide-greniers, des repas, des manifestations et de temps en temps pour des événements départementaux importants (Congrès, etc.).
- **Les espaces extérieurs de la salle de la Grave** sont constitués d'un parking servant accessoirement de plateau sportif (pétanque, etc.) et d'un terrain enherbé éclairé, mais non aménagé, pour les entraînements de rugby.
- **Les espaces sportifs des écoles actuelles** sont formés pour le collège d'une cour intérieure, d'un préau semi fermé et d'un plateau sportif externe à proximité et pour les écoles élémentaire et maternelle de leur cour respective.
- **Le site de Trescols** est composé d'un terrain de rugby homologué, éclairé, essentiellement utilisé pour les entraînements, pour quelques matches officiels et pour quelques activités scolaires.
- **Le site de Caïx** héberge un terrain de jeux, éclairé.

Un tel nombre de lieux et une telle dispersion sont impropres à un bon fonctionnement et à une facilité d'entretien. Pour exemple, ces phénomènes conjugués génèrent depuis de nombreuses années de multiples allers-retours quotidiens entre les écoles et les lieux de sport de la Douve, amputant les temps de pratique sportive de 15 minutes pour chacun des trajets et mettant les collégiens le long de nos routes (sécurité, conditions météo parfois difficiles et pénibles, etc.).



POURQUOI DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS

Une nouvelle Cité scolaire, projet phare de la municipalité, porté également par le Conseil Départemental du Lot, est en cours de construction et regroupera un collège, une école primaire et une école maternelle. La fin des travaux et la mise en fonction du bâtiment est prévue pour la rentrée scolaire 2016.



La cité scolaire de Luzech : un investissement en faveur de la jeunesse lotoise !

Les élus de l'Assemblée départementale ont fait le choix de placer la jeunesse en tête de leurs priorités. Ce nouvel établissement dont le Département est le maître d'ouvrage s'inscrit durablement dans cette volonté. A travers l'ensemble de ces actions, le Département souhaite contribuer à l'égalité des chances et favoriser la réussite des collégiens en leurs permettant de travailler dans les meilleures conditions possibles. La Cité scolaire de Luzech s'inscrit dans une démarche environnementale ambitieuse alliant confort et performance énergétique. Elle sera un lieu fonctionnel, confortable et agréable à vivre pour nos jeunes et les équipes pédagogiques. Construisons ensemble l'avenir de nos enfants !

Serge Rigal - Président du Département

Grâce au travail passionné de nos collaborateurs respectifs et des professionnels de bureau d'études, d'architecture, d'urbanisme ou du BTP va sortir de terre une digne succession à nos bâtiments actuels dont le collège vient de fêter ses 132 ans ! Cette sage décision trouve tout son sens après les douloureuses inondations de décembre 2003, toujours présentes dans nos esprits.

Dans la lignée d'un système d'éducation pour une société moderne, cette nouvelle cité scolaire par ces trois établissements fondateurs, maternelle, élémentaire et collège est la meilleure réponse de notre ambition à assurer le développement des capacités de chacun.

Il sera aussi fondamental de mettre en phase l'acte d'enseigner et les conditions d'apprentissage de la modernité sur Internet pour guider l'élève vers la culture, sur les réseaux sociaux pour enseigner à faire l'effort de penser, aux travers d'outils nouveaux sur la relation aux savoirs eux-mêmes et sur les modalités de mémorisation, sur les savoirs simples intégrés dans nos machines, sur les savoirs pertinents certainement plus complexes à maîtriser... Les nouvelles technologies ont installé le présent omniprésent... mais allument également une lanterne pleine d'espoir.

Gérard Alazard - Maire de Luzech

Deux collectivités, un projet commun

Le projet de cité scolaire de Luzech est le résultat d'une réflexion commune entre la ville de Luzech et le Département du Lot.

En raison du caractère inondable du collège de l'Impèrnal, le Département, responsable des collèges publics lotois, a choisi de construire un nouveau collège à Luzech. En effet, après expertise, les rénovations et extensions du collège de l'Impèrnal s'avéraient extrêmement coûteuses et dépassaient le coût d'un bâtiment neuf.

Dès lors, la ville de Luzech, confrontée à la même problématique, s'associe au projet du Département et décide la reconstruction de ses écoles (maternelle et élémentaire) sur le même site que celui du collège.

C'est la naissance d'un projet ambitieux, celui de la future cité scolaire de Luzech. Une construction permettant la mutualisation des espaces et des moyens sera actée en 2011 par le Département du Lot et la ville de Luzech.

Notre commune a pris l'engagement d'adjoindre au programme de la cité scolaire une restructuration des équipements sportifs destinés en priorité aux élèves mais qui permettra également, en dehors des heures et périodes scolaires, une **mutualisation** à destination des sportifs locaux et des associations de la commune. C'est avant tout un **projet de territoire** du fait que les acteurs et le public concernés sont multiples :

Le public scolaire obligeant la municipalité d'augmenter et diversifier son offre d'équipements sportifs. Le nombre d'élèves de la cité scolaire va augmenter dès la rentrée scolaire 2016 et ce sur plusieurs années, passant de 430 à 700 élèves, soit une augmentation de 60 % par une **redéfinition de la carte scolaire voulue par l'État** et par une nouvelle répartition des collégiens du territoire pour désengorger les collèges limitrophes de Gambetta et Olivier de Magny.

En conséquence, en collaboration étroite avec le Conseil Départemental et l'Inspection d'Académie, nous avons défini tous les besoins tant en termes quantitatifs de 1,4 à 1.7 salles couvertes selon les futures activités qu'en termes qualitatifs devant permettre la pratique en intérieur de sports collectifs (basketball, handball, badminton...), de la gymnastique au sol, des sports de combat, des arts du cirque, l'ensemble devant répondre à des niveaux de confort et de sécurité assurés notamment par chauffage et vestiaires.

Ainsi avec notre unique salle polyvalente de la Grave, l'offre à disposition sur le territoire communal n'est pas suffisante car déjà utilisée de 8h30 à 23h quasiment tous les jours. De plus, il est prévu d'avoir, dès la rentrée 2016, **3 professeurs d'Éducation Physique et Sportives rien que pour le collège !**

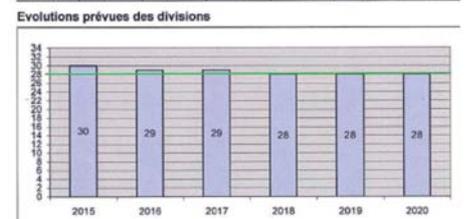
Il est aussi important de rappeler que le collège actuel utilise un **préau couvert à l'intérieur de son bâtiment**, équipement non prévu dans les nouveaux bâtiments.

Les **écoles élémentaires veulent également et logiquement pouvoir bénéficier d'une salle couverte** de par la nouvelle proximité des équipements alors que jusqu'à maintenant, il est trop difficile de traverser le village avec les jeunes élèves.

Concernant les équipements extérieurs, l'espace de la Grave existe à proximité de la cité scolaire. Cependant, pour la pratique de l'athlétisme, un **plateau sportif avec piste de course de 250 ml 4 couloirs** et des sautoirs fait défaut. Les besoins en infrastructures extérieures ne sont également pas couverts.

Collège Gambetta à Cahors

Collège	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Gambetta	30	29	29	28	28	28



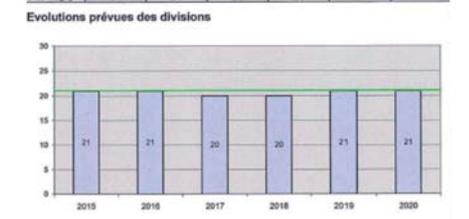
Collège L'Impèrnal à Luzech

Collège	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Luzech	12	13	14	15	16	16



Collège Olivier de Magny à Cahors

Collège	2015	2016	2017	2018	2019	2020
O. de Magny	21	21	20	20	21	21



04 / Notre village au quotidien

● **Les associations locales**, par leur dynamisme et leur développement, font que les créneaux d'utilisation de la salle polyvalente de la Grave sont saturés. La municipalité a la volonté d'y remédier.

Bon nombre de nos clubs sont des références tant sur le plan départemental que régional, prenant part à l'organisation de nombreuses compétitions :

- Le club de rugby a autour de 210 licenciés dont une centaine d'enfants et une cinquantaine de filles,
- Le club de tennis a plus de 120 licenciés dont une cinquantaine d'enfants,
- L'école de basket est en pleine progression et l'utilisation à l'heure actuelle d'un seul créneau pour les babies, mini poussins, poussins, benjamins est un frein. Au moins un 2^e créneau est espéré,
- Le club de volley s'est doté d'une gouvernance plus étoffée pour poursuivre son développement,
- Futsal, Boissor, etc. viennent aussi régulièrement pratiquer leurs loisirs.

● **Le sport adapté** fait partie de nos gênes, de notre ADN car notre commune est le siège d'un important ESAT avec près de 300 personnes : **l'établissement de BOISSOR.**

- Que ce soit les personnes handicapées ou les membres du personnel, tous sont historiquement très bien intégrés dans la vie du village et sont adhérents à plusieurs associations sportives, notamment dans les clubs de tennis et de volley. Ces personnes s'entraînent toute l'année, sont licenciés et participent régulièrement à des compétitions, à des journées départementales de sports adaptés,
- L'intérêt de poursuivre le développement du site de Luzech avec son potentiel d'infrastructures, permet de proposer une qualité intéressante et d'accueillir encore plus de rencontres inter-établissements.

● **Les communes voisines** au regard desquelles Luzech, en tant que chef-lieu de canton, se doit d'être doté de structures ouvertes aux communes limitrophes. Celles-ci ne disposent pas d'une offre associative sportive aussi étoffée et leurs habitants se retournent logiquement vers le bourg centre où les possibilités sont plus abondantes et diversifiées.

Ainsi, bien des effectifs de nos associations sportives proviennent des communes avoisinantes d'Albas, Anglars Juillac, Belaye, Caillac, Castelfranc, Catus, Crayssac, Douelle, Labastide du Vert, Parnac, Pradines, Saint Vincent Rive d'Olt, etc.

La commune de Luzech est identifiée dans le Schéma de Cohérence et Organisationnelle du Territoire (SCOT) de Cahors et du Sud du Lot comme un pôle d'équilibre par les services qu'elle doit avoir pour notre bassin de vie.

● **La communauté de communes de la Vallée du Lot et du Vignoble** dont la politique Enfance et Jeunesse a pour objectif de regrouper, centraliser sur des communes, des services envers la population et les jeunes du territoire, déjà fort de 15000 habitants et en passe de s'étendre à horizon proche.

C'est déjà le cas avec la piscine intercommunale de Puy L'Évêque, la ludothèque d'Anglars-Juillac, la crèche de Prayssac, l'école de musique etc...

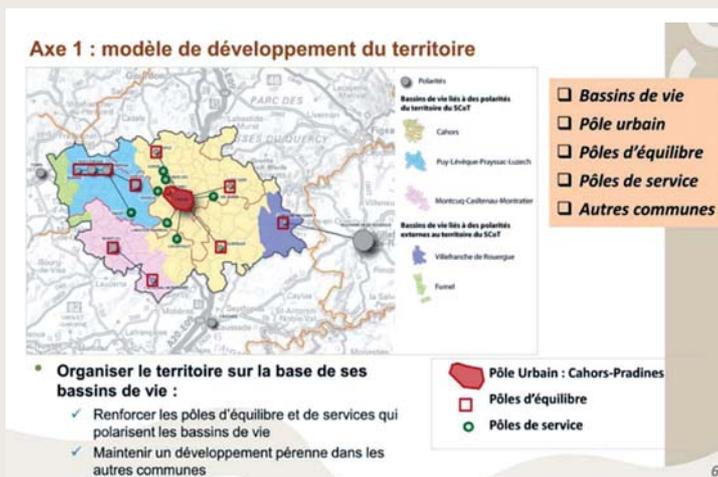
Un pôle Omnisport sur la basse vallée du Lot avec plusieurs terrains couverts disponible sera un atout supplémentaire sur le plan communautaire et un gage de développement et d'attractivité.

LES GRANDES ÉTAPES DE RÉALISATION

Notre commune va donc **assurer une continuité de l'enseignement sportif et de la vie locale** en engageant dans les prochains mois un autre projet phare par :

- **La réalisation d'une nouvelle halle Omnisport**
- **La création d'un plateau d'athlétisme**
- **La rénovation de la salle de la Grave**

Ces nouveaux équipements conjugués aux équipements existants et à la nouvelle cité scolaire redonnent une cohérence d'ensemble représentée ci-contre :



NOUVELLE HALLE OMNISPORT SUR LE SITE DE LA DOUVE

Une halle multisports couverte en structure textile viendra apporter le complément indispensable et assurer le désengorgement de la salle actuelle de la Grave. Elle s'élèvera sur la base de l'emprise de 2 terrains en dur actuels (surface déjà existante et réutilisée de 36 m x 36 m) que nous **étendrons à 44 m** pour partie de façon à avoir un terrain de handball, équipé non homologué dans la salle actuelle.

De plus, ce choix permet de **bénéficier des vestiaires** neufs aux normes construits en 2009, évitant des travaux supplémentaires, donc **réduisant les coûts** de façon importante.

Un tel lieu d'implantation résulte de critères fonctionnels et économiques :

- Être à proximité de la cité scolaire pour éliminer les pertes de temps de déplacement des élèves. Seuls 4 emplacements étaient potentiels :
- Sur le plateau sportif enherbé de la salle de la Grave, rendant impossible la création de l'anneau d'athlétisme
- Sur le parking de la salle de la Grave, éliminant tout stationnement pour cette salle polyvalente
- Un terrain privé situé entre le stade et la Cité scolaire dont l'acquisition est inenvisageable et impossible

Le Conseil municipal, après analyse des études de pré-programmation, a donc retenu l'emprise des terrains de tennis actuels pour ériger cette nouvelle halle Omnisport.

De par sa localisation dans la zone inondable du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI), sa faisabilité a été étudiée et intégrée dans le projet avec notamment des bardages amovibles, se relevant sur eux-mêmes ou détachables. Ce procédé a été validé lors d'une réunion avec les services de la Direction Départementale des Territoires du Lot.

De même, les bâtiments de France ont donné leur aval pour son implantation dans la zone de périmètre protégé.

Insertion paysagère de la future salle à proximité des vestiaires existants

Cette halle sera subdivisée en deux espaces :

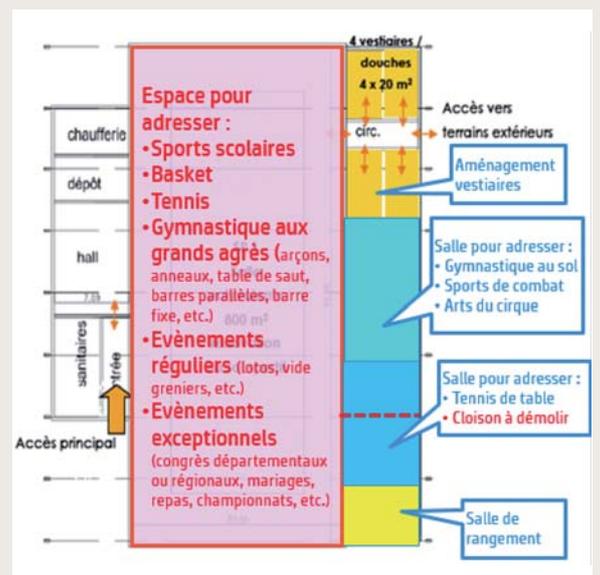
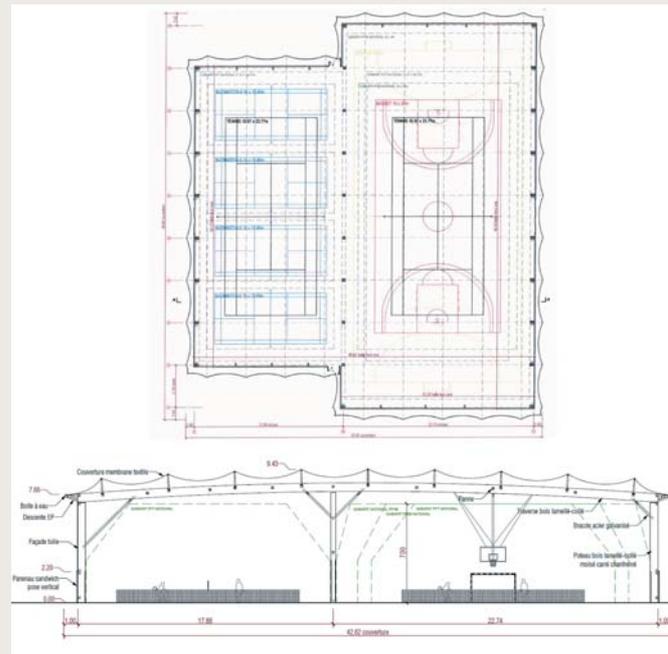
- **Un plutôt axé sur les sports de raquette** (tennis, badminton, etc.) mais aussi, de par sa proximité immédiate avec nos logements foyers, sur **des exercices en intérieur pour nos personnes âgées afin de conserver une activité régulière**, répondant ainsi à la nouvelle loi de santé publique
- **Un à vocation des sports de balle** (handball, basket, volley, etc.) **et autres sports collectifs et scolaires**

SITE DE LA GRAVE

Sur ce site, la commune souhaite réaliser les équipements sportifs d'accompagnement ci-après :

La rénovation de la salle polyvalente de la Grave avec une extension des vestiaires et une restructuration de la salle associative pour la pratique du sport

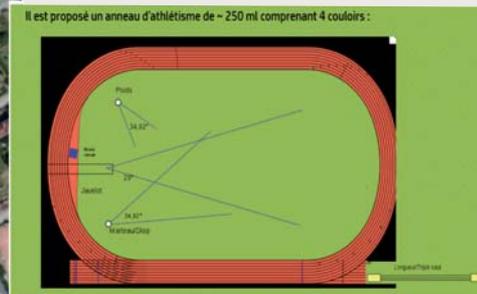
Cette salle couverte a été construite en 1968 sur la base d'une structure charpente bois en lamellé collé et murs principaux de façade en pierre. Elle est utilisée comme espace polyvalent et gymnase municipal. Cette salle nécessite une réhabilitation du sol, un changement des équipements intérieurs, une création de vestiaires supplémentaires et un aménagement de la salle annexe existante en salle de sports de combats, de gymnastique au sol et des arts du cirque



06 / Notre village au quotidien

La réalisation d'un anneau d'extérieur d'athlétisme comprenant :

- Une piste de course circulaire de 250 m avec 4 couloirs, de 1200 m²,
- Un sautoir multi bonds en bout de piste de course, de 50 m²,
- Un sautoir en hauteur de 80 m²,
- Aménagement d'une liaison fonctionnelle et PMR entre les vestiaires de la salle polyvalente et l'espace sportif extérieur.



FINANCEMENT DU PROJET GLOBAL

Comme indiqué ci-dessus, ce projet n'est pas celui de notre village mais de tout un bassin de vie. À ce titre, j'ai entrepris de nombreuses démarches pour trouver des aides qui me paraissaient légitimes.

Tous les organismes et toutes les collectivités ont répondu favorablement et permettent ainsi à notre commune de ne porter que 21% des dépenses à engager (nous récupérons la TVA en quasi-totalité) :

Nouvelle Halle Omnisport				
Organismes et collectivités	Travaux éligibles	% Aide	Sollicitée	Accordée
Etat	864 173 €	25,0%	216 043,33 €	
Conseil Départemental	864 173 €	15,0%	129 626,00 €	
Communauté communes	864 173 €	11,6%	100 000,00 €	
Conseil Régional	864 173 €	11,6%		99 982 €
Europe				
FNADT	864 173 €	17,4%		150 000 €
Commune	864 173 €	19,5%	168 522,00 €	
Total HT		100%	864 173,33 €	
TVA			172 834,67 €	
Total des Recettes			1 037 008,00 €	

Rénovation Salle actuelle de La Grave				
Organismes et collectivités	Travaux éligibles	% Aide	Sollicitée	Accordée
Etat	97 874 €	25%		24 468,00 €
Conseil Départemental	97 874 €	45%	44 044 €	
Communauté communes				
Conseil Régional				
Europe	97 874 €	0%	- €	
FNADT				
Commune	97 874 €	30%	29 362 €	
Total HT		100%	97 874,00 €	
TVA			19 574,80 €	
Total des Recettes			117 448,80 €	

Nouvel Anneau d'athlétisme				
Organismes et collectivités	Travaux éligibles	% Aide	Sollicitée	Accordée
Etat	78 510 €	25%		19 628 €
Conseil Départemental	78 510 €	45%	35 330 €	
Communauté communes				
Conseil Régional				
Europe	78 510 €	0%	- €	
FNADT				
Commune	78 510 €	30%	23 553 €	
Total HT		100%	78 510,00 €	
TVA			15 702,00 €	
Total des Recettes			94 212,00 €	

Projet Global				
Organismes et collectivités	Travaux éligibles	% Aide	Sollicitée	Accordée
Etat	1 040 557 €	25%	216 043 €	44 096 €
Conseil Départemental	1 040 557 €	20%	208 999 €	- €
Communauté communes	1 040 557 €	10%	100 000 €	- €
Conseil Régional	1 040 557 €	10%	- €	99 982 €
Europe			- €	- €
FNADT	1 040 557 €	14%	- €	150 000 €
Commune	1 040 557 €	21%	221 437 €	0
Total HT		100%	1 040 556,89 €	
TVA			208 111,38 €	
Total des Recettes			1 248 668,27 €	

À titre indicatif, la construction d'un gymnase traditionnel avoisine aujourd'hui plusieurs millions d'euros. Les choix et les décisions du Conseil Municipal ne coûteront au total des 3 réalisations que 1 million d'euros dont seulement **0,2 million à la charge de la commune !!**

PROJET FONCTIONNEL - ECONOMIQUE - ECOLOGIQUE

Projet fonctionnel

Notre projet d'infrastructures sportives répond bien évidemment à toutes les contraintes liées aux Établissements Recevant du Public.

Importance est donnée aux accès pour les Personnes à Mobilité Réduites. Les bâtiments neufs seront bien entendu aux normes d'accessibilité en vigueur mais les efforts de la municipalité porteront sur les liaisons entre les différents bâtiments, vestiaires et installations :

- Liaison vestiaire de la Douve et halle couverte

- Liaison salle de la Grave et anneau d'athlétisme
- Travaux d'accessibilité sur les vestiaires de la salle de la Grave

À noter qu'à proximité du vestiaire de la Douve se trouve un défibrillateur communal mise à disposition des associations sportives locales. Ainsi, ce dernier se trouve au centre de l'actuel et futur complexe sportif.

Projet économique et écologique

L'architecture textile retenue permet de

jouer la transparence et la légèreté avec un matériau contemporain et 100% recyclable.

La structure, grâce à sa forme fluide et aérienne associée aux détails d'assemblage et de connexion, permet un ouvrage :

- Unique par la créativité et la touche d'expression personnalisée que nous y amènerons
- La translucidité des toiles qui avec la lumière et les ombrages valoriseront nos espaces couverts ■

Gérard ALAZARD

Maintien des services publics en milieu rural - Avis de tempête

La Poste

Le 19 octobre dernier, j'avais envoyé une première lettre au directeur d'établissement pour lui exprimer l'insatisfaction des habitants quant aux nouveaux horaires du bureau de poste, photo à l'appui.

Les trois mois suivants ont vu cette dégradation se poursuivre.

Nombreuses pertes de temps liées à une file d'attente excessive, des fermetures plusieurs jours de suite faute de remplacement, des horaires d'ouverture mal adaptés, des personnes attendant dehors pour un rendez-vous avec un conseiller financier, etc.

Il était donc **important d'agir**.

Nous avons donc pris l'initiative avec les Maires des communes voisines, le Président de l'association des commerçants et le directeur de Boissor de demander des explications sur de tels dysfonctionnements, d'exprimer nos attentes et surtout d'exiger des engagements remédiant à une telle dérive.

Le 17 février dernier, Madame la Délé-

guée Départementale aux relations territoriales et Monsieur le Directeur d'établissement de La Poste ont bien entendu notre mécontentement et les difficultés imposées à leur clientèle. Ils nous ont expliqué que l'organisation du bureau a largement été perturbée par une succession d'arrêts maladies simultanés, qui se sont cumulés et ont entraîné des fermetures à Luzech et dans les autres bureaux du secteur.

Depuis début Février, ils ont pu mobiliser des ressources pour **régulariser la situation**. Nous avons bien noté **leur engagement de respecter les horaires d'ouverture**.

Leur objectif est maintenant de travailler dans le **mois en cours** au respect de leurs autres engagements, à savoir la **mise en place effective de l'ouverture sur rendez-vous**, qui permettra de satisfaire les **opérations qui demandent une attention particulière**, pour les clients professionnels ainsi que pour les particuliers. Je vous

recommande vivement cette démarche qui est sensée vous faire gagner du temps, soit pour vos opérations simples par des files d'attente plus fluides, soit pour vos opérations plus complexes pour avoir un interlocuteur de La Poste à votre entière disposition.

Nous devrions également voir arriver dans la 2^{ème} partie de l'année 2016 une **nouvelle gestionnaire de clientèle professionnelle**.

Enfin, une réflexion doit être menée par La Poste pour **ne plus avoir une journée complète de fermeture** le lundi, laissant les usagers sans possibilité sur une trop longue durée du vendredi soir au mardi matin.

Pour tout besoin d'un service plus personnalisé, je vous transmets les coordonnées de Monsieur Erik BURTE, Directeur d'établissement qui ne manquera pas de vous recontacter : adresse de courrier électronique : erik.burte@laposte.fr ■

Gérard ALAZARD

La Trésorerie

Le 24 Février dernier, j'ai reçu un appel de Madame la Directrice départementale des finances publiques pour m'annoncer la fermeture de notre trésorerie de Luzech au 01 Janvier 2017, suite à la suppression de 9 postes sur le département du LOT. Je lui ai spontanément affirmé mon total désaccord avec son choix et je l'ai invité à venir en discuter le 10 Mars dernier en Mairie. En parallèle, j'ai sollicité mes collègues maires concernés par cette fermeture à venir m'épauler ainsi que nos conseillers départementaux et nos députés et sénateurs.

Lors de cette entrevue, j'ai clairement expliqué aux représentants de la DGFIP que ce désaccord n'était pas de principe mais une grave erreur de par :

- Notre établissement gère les finances publiques de **7.000 habitants**, de **13 communes**, de 4 Établissements Publics de Santé, de 3 Budgets annexes Eau, 1 budget annexe Assainissement, 3 Établissements Publics

d'Intérêt Commercial, 3 Budgets annexes Lotissement, 4 Associations Syndicales Autorisées pour l'irrigation, 16 régies municipales, etc.

- Les flux financiers traités sont très élevés, plus de **20.000 avis d'imposition**, plus de **9 Millions d'euros de dépense totale des collectivités**, plus de 3,3 Millions d'euros de dépense totale des établissements de santé représentant des enjeux vitaux pour nos communes et pour le bon fonctionnement des services publics
- Un accueil au guichet avec 5 visites par jour en période "creuse" puis 9 visites/jour en période de déclaration et des pics de visite à 13 personnes/jour du 25 août au 15 décembre
- Un accueil au téléphone avec 6 appels par jour, toute l'année et des pics à 12 appels/jour pour les périodes fiscales de déclaration et de recouvrement
- Le conseil aux collectivités et ordonnateurs avec 5 à 6 échanges quoti-



Christiane Vergnes et Florence Delpech

diens entre les services ordonnateurs (Mairies, établissements de santé, etc.) et les services de la trésorerie

- Le conseil aux maires, la confection des comptes administratifs et du compte de gestion, la préparation et la présentation des budgets, les opérations particulières, les analyses financières, les prospectives ... tout au long de l'année pour les 33 collectivités.

08 / Notre village au quotidien

De par ces éléments précis et factuels, le maintien de notre trésorerie est largement justifié et est une nécessité :

- La cartographie de cohésion territoriale (SCOT) **balaye l'argument de proximité** de Cahors afin de ne pas trop pénaliser les usagers. Puy L'Évêque ne sera pas plus demain qu'aujourd'hui ou qu'hier un point de notre bassin de vie
- L'alignement de la carte des trésoreries sur la carte des Intercommunalités peut laisser interrogatif quant aux **futurs**

sièges des Intercommunalités

- Au regard des flux financiers, il est fort probable que **notre trésorerie est supérieure à bien d'autres...** malgré la perte d'un agent sans diminution de tâches qui a fait baisser notre performance
- Le report de nos tâches sur une ou des structures en 2017 serait **lourde de conséquences**, surtout que l'accueil de la trésorerie de Cahors est surchargée et au bord de l'étouffement !
- Un travail d'optimisation et de fusion

des structures plus lourdes qui représentent **85% des effectifs** de la DGFIP nous paraissent une alternative plus pérenne pour notre département. Pour tout cela, nous élus, nous sommes **totalemment défavorables** à la décision de l'administration de la DGFIP qui **accentue la désertification du monde RURAL** et qui **démantèle toujours plus nos services publics.** ■

Gérard ALAZARD

Nouveaux tarifs appliqués sur la commune

Extrait de la Délibération N° 2016-1-3 : Tarifs 2016

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal fixe les tarifs suivants :

	Tarifs 2016
TARIF CANTINE à compter du 1 ^{er} mars 2016.....	3,23 €
Le repas et garderie juste après 2,95+0,28	
TARIF ETUDE SURVEILLEE	10 € / an
Etude de 17h à 18h	
TARIF GARDERIE	
De 11h20 à 12h mercredi primaire.....	Forfait 10€/semestre
De 7h30 à 8h20 et 16h30 à 18h45 Par enfant	Forfait 20€/semestre
Par enfant si fratrie à partir de 2 enfants.....	Forfait 15€/semestre/enf
De 16h30 jusqu'au départ du car scolaire à 17h15.....	Forfait 10€/semestre
Temps péri éducatif.....	gratuit
TARIF LOCATION MATERIEL	
Barrière métallique (l'unité).....	0,65 €
Estrade (le m ²).....	1,35 €
Podium (l'unité) 2m ²	1,30 €
Table (l'unité).....	0,80 €
Chaise (l'unité).....	0,20 €
En cas de détérioration ou perte tarif remplacement	
Barrière.....	106,70 €
Estrade (le m ²).....	tarif catalogue
Podium (l'unité).....	45,75 €
Table (l'unité).....	38,10 €
Chaise (l'unité).....	22,85 €
TARIF TRANSPORT INSTALLATION ESTRADÉ	
Anglars-Juillac, Albas, Parnac, Castelfranc, Villesèque	
P/ estrade simple 50m ²	130,00 €
P/ estrade double 100m ²	160,00 €
P/estrade de plus de 100 m ²	200,00 €

TARIF VENTE CHEMIN ALIENE	
le m ²	0,15 €
CHAPITEAUX	
Habitant de Luzech.....	220 €
Habitant hors Luzech.....	500 €
Associations de Luzech	180 €
Association Hors Luzech.....	500 €
Collectivités.....	500 €
Associations caritatives.....	gratuit
Caution.....	500 €
si besoin d'un deuxième agent	20 € / h
OCCUPATION DOMAINE PUBLIC	
Commerçant et cafetier le m ² /an.....	5,00 €
PUBLICITE TAMBOURINAIRE	
une parution format unique 85x60 couleur.....	45,00 €
2 parutions format unique 85x60 couleur.....	70,00 €
PUBLICITE SITE WEB MAIRIE	40,00 €
TARIF PISCINE	Tarifs 2016
Entrée adulte.....	2,50 €
Entrée enfant -12 ans.....	1,20 €
Carnet 10 entrées adultes	20,00 €
Carnet 10 entrées enfants -12 ans.....	10,00 €
Abonnement adulte.....	40,00 €
Abonnement enfant -12 ans.....	20,00 €
Abonnement enfant -12 ans si 3 enfants même famille	15,00 €

Buvette piscine

Glace à l'eau	0,50 €
crème maxi	1,60 €
crème mini	0,80 €
friandise	0,80 €
caramel - chips	0,50 €

TARIF LOCATION SALLES

Tarifs 2016

La Grave

habitants Luzech	155,00 €
Extérieur	310,00 €
Chauffage horaire	20,00 €

salle annexe de La Grave

salle 3^{ème} âge

salle du Barry

journée pour ext	100,00 €
habitants Luzech	60,00 €
Chauffage horaire	3,00 €

Grange de l'île

journée habitants Luzech	30,00 €
journée habitants hors Luzech	50,00 €

Fêtes religieuses paroisse ou asso religieuse

Location asso extérieure Luzech (siège social)

par an

RDC Maison des consuls	40 € la semaine
.....	+ 10% vente

TARIFS GITE D'ETAPE

Nuitée été	10,00 €
Nuitée hiver (avec chauffage)	12,50 €
Location draps	3,10 €
Forfait ménage chambre de 4 lits	10,00 €
chambre de 8 lits	20,00 €
totalité du gîte	60,00 €

LOCATION BENNE

Végétaux et gravats	15,00 €
Bennes à encombrants avec tri réalisé correctement par les particuliers	25,00 €
Bennes à encombrants sans tri ou	25 € + 20 € supplémentaire
avec tri insuffisant réalisé par les particuliers	par heure de tri de nos agents

DROIT DE PLACE / MARCHÉ

à compter du 6/04/16

Emplacement < 2 m	2,50 €
Abonnement au trimestre < 2 m	23,00 €
Emplacement > 2 m < 5 m	3,80 €
Abonnement au trimestre > 2 m < 5 m	36,00 €
Emplacement > 5 m < 8 m	6,60 €
Abonnement au trimestre > 5 m < 8 m	57,00 €
Emplacement > 8 m < 11 m	7,40 €
Abonnement au trimestre > 8 m < 11 m	69,00 €
camion outillage par jour de marché	75,00 €
Utilisation de l'électricité pour usage professionnel	1,50 €
abonnement trimestriel électricité	15,00 €

CONCESSION CIMETIERE

simple trentenaire (3m ²)	60,00 €
double trentenaire (6m ²)	120,00 €
cavurne trentenaire (1m ²) travaux de maçonnerie et marbrerie à la charge du concessionnaire	40,00 €
case trentenaire au columbarium	400,00 €

PRODUITS BOUTIQUE ICHNOSPACE

Nom des ouvrages

Documentaire

Les fossiles/G.Pinna	15,00 €
Dinosaures story	13,00 €
Les dinosaures de mango jeunesse	14,00 €
Guide du pisteur débutant	14,00 €
Guide des traces d'animaux	30,00 €
La terre avant les dinosaures	25,00 €
La grande galerie des dinosaures	15,00 €
Minus - reptile marin	17,00 €

Bande dessinée

Bob Morane, la vallée des brontosaures	4,00 €
Les 4 As et les dinosaures	4,00 €
Natacha et les dinosaures	4,00 €

Roman jeunesse

Bob Morane et les chasseurs de dinosaures	5,00 €
---	--------

Essai

L'empreinte des dinosaures/Ph. Taquet	9,00 €
Album jeunesse	
Mes p'tits documentaires sur les dinosaures	7,00 €
J'apprends à dessiner ...les dinosaures	6,00 €

Divers

Carte postale	0,50 €
Tee shirts adulte et enfant	2,00 €
"Livre "Luzech au 20 ^e siècle"	10,00 €
Barbacane (1967)	10,00 €

PRESTATIONS MEDIATHEQUE

Inscription

Adhésion annuelle 1 personne + Médiathèque numérique	15,00 €
Adhésion annuelle famille + Médiathèque numérique	20,00 €
Adhésion vacances pour 1 personne (avec un chèque caution de 50 €	5,00 €

ENTREES MUSEES

Entrée individuelle

Ichnospace	3,00 €
Espace archéologique et ammonites	3,00 €
Multi-sites	5,00 €
Groupes scolaires et centres aérés	25,00 €
Autres groupes > à 10 pers	25,00 €

010 / Notre village au quotidien

Passage de la TNT à la Haute définition

Dans la nuit du 4 au 5 avril, la Télévision Numérique Terrestre (TNT) passe à la Haute Définition (HD) pour une meilleure qualité de son et d'image.

Cette opération technique a un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau car, seuls ceux disposant d'un équipement compatible avec la HD (téléviseur ou adaptateur TNT HD) pourront continuer à recevoir la télévision après le 5 avril.

Si un téléviseur n'est pas compatible HD, il n'est pas nécessaire de le changer ! L'achat d'un adaptateur compatible avec

la norme MPEG-4 suffit : cet équipement est vendu dans les magasins d'électroménager et de téléviseurs.

Important : les téléspectateurs dégrévés de la taxe de la redevance, et ne recevant la télévision que par l'antenne râteau, peuvent obtenir une aide à l'équipement de 25 €.

Par ailleurs, tous les foyers recevant la TNT, même correctement équipés, devront ce même jour procéder à une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes sur leurs téléviseurs. ■



Pour tout renseignement, contacter le 0970 818 818 et le sur le site www.recevoirlatnt.fr
Agence Nationale des Fréquences

Confinement des basses-cours de particuliers

Au-delà des mesures de vide sanitaire visant les élevages professionnels, l'ensemble des volailles des basses-cours devront impérativement être confinées **pendant la période du 18 avril au 16 mai 2016** (arrêté ministériel du 9 février 2016) dans le grand Sud Ouest. Cette situation est liée à l'épidémie d'influenza aviaire actuelle et le risque de contamination des élevages de palmipèdes.

Il est conseillé de ne pas conserver les palmipèdes dans les basses-cours pendant cette période mais sans obligation impérative d'abattage. Seul le confinement de toutes les espèces d'oiseaux est obligatoire : une volière grillagée suffit, aucun animal sauvage ne pouvant y pénétrer.

Ces mesures de confinement des basses-cours de particuliers sont indispensables à l'assainissement de la zone. Des mesures de nettoyage et de désinfection peuvent également être conseillées aux détenteurs d'oiseaux de basses-cours.

Le sérieux de la mise en place de ces mesures conditionne la réussite de l'éradication de l'épidémie actuelle. ■

Effondrement au Pouzinet

Suite à l'apparition d'un effondrement, sur un terrain privé, à proximité de la chaussée au Pouzinet, la société Aquitaine Radar, mandatée par la Communauté de Communes de la Vallée du Lot et du Vignoble, a procédé à des investigations non destructives (sur des profondeurs de 5-6 m, 2-3 m et 1 mètre) sur la voirie pour évaluer la zone avec l'objectif de rechercher d'éventuelles cavités.

Sur cette zone d'investigations, aucune

cavité de type karstique, ni aucun vide, n'ont été détectés en sous-surface de la chaussée.

Après les résultats du laboratoire, et avec l'accord de la Communauté des Communes, le propriétaire du terrain a l'autorisation de reboucher le trou. Cette opération une fois réalisée, la voie communale sera ré-ouverte à la circulation. ■

Pierre BORREDON



Règlement d'utilisation du Panneau électronique d'information

La commune de Luzech est dotée depuis Octobre 2015 d'un panneau d'information lumineux installé sur la RD8 au Lieu-dit Pouzinet.

Utilisateurs

Les services municipaux et les associations Luzéchoises sont concernés par ce panneau et peuvent soumettre des propositions de messages sous réserve qu'ils ne relèvent pas d'un caractère publicitaire ou commercial.

Les sociétés privées (entreprises, commerces...) n'y ont pas accès.

Types de messages

Pour être diffusé, le message devra impérativement concerner une manifestation ou un événement dans le domaine institutionnel, culturel, sportif, environnemental... ayant un caractère communal ou d'intérêt communautaire et ouvert au public.

- Les informations municipales : messages d'urgence (météo, inondations, etc.), inscription sur les listes électorales, conseils municipaux, réunions publiques, commissions de travail...
- Les informations scolaires : maladies contagieuses, activités, etc...
- Les informations du CCAS : animations, portage de repas, accueil de jour, unité mobile Alzheimer, etc...
- Musées de Luzech : horaires, conférences, etc...
- Base de loisirs de Caix : activités, soirées, etc...
- Les informations culturelles et sportives : concerts, spectacles, rencontres, tournois...
- Les manifestations associatives événementielles : évènement, exposition, loto, vide-grenier...
- Les informations liées à la circulation et à la sécurité : travaux, déviation...
- Les informations nécessitant une communication vers le grand public : œuvres humanitaires, appels aux dons du sang...

Sont exclus de ce cadre :

- Les manifestations régulières
- Les messages d'ordre privé (qui émanent d'un particulier ou d'une entreprise)
- Les messages à caractère commercial
- Les messages internes à une association ou réservés à ses seuls membres (voyage, assemblée générale)

- Les messages ne présentant pas un intérêt communal affirmé
- Les informations à caractère politique, syndical et religieux

Les services municipaux et le cas échéant, l'adjoint à la communication ou le maire, se réservent le droit de trancher sur le bien-fondé de la demande et de refuser en cas d'agenda trop chargé, dans le souci permanent de l'égalité de traitement entre les usagers.

En cas de refus du message, le service communication préviendra le demandeur. L'accueil de la Mairie a en charge la gestion des messages (diffusion, récolte des informations, rédaction des messages de la ville et des associations...)

Procédure à respecter pour les associations

Conditions d'utilisation

Chaque association souhaitant proposer un message devra compléter le formulaire disponible à l'accueil de la mairie et de la médiathèque ou téléchargeable sur le site internet de la commune :

www.ville-luzech.fr – rubrique Vie du village – Culture / Loisirs.

Le formulaire devra être déposé à l'accueil de la mairie ou envoyé par mail à l'adresse :

contact@ville-luzech.fr , **au moins 3 semaines avant la date de l'évènement**, afin de permettre aux agents municipaux chargés de la programmation d'établir l'enregistrement.

Les demandes formulées hors délai ne pourront être prises en compte.

La commune se réserve un droit prioritaire dans la diffusion des informations.

La commune reste juge de l'opportunité de la diffusion des messages qui lui sont proposés et se réserve le droit de refuser les messages.

En cas de non-acceptation du message, la commune préviendra le demandeur.

Contenu du message

La commune se charge de rédiger le message en fonction des informations fournies par le demandeur. Il comportera uniquement les informations de base : Quoi ? Quand ? Où ? et éventuellement Qui ?

Il devra faire moins de 70 caractères de façon à pouvoir utiliser une grande police de caractères (ex : 30 Arial)



Le fichier informatique **au format png ou jpeg** de l'affiche de l'évènement pourra être transmis à l'adresse mail : contact@ville-luzech.fr, afin de servir de base de création du message.

Diffusion

Le message sera diffusé par roulement sur une période déterminée par la commune en fonction du planning des évènements (la période minimale est fixée à 1 semaine).

Le nombre de passages sera dépendant du nombre de messages à diffuser à la période considérée.

Toutefois, des messages urgents (alertes météorologiques, etc.) peuvent être diffusés de façon prioritaire à tout moment, en fonction du nombre de message et de leur importance, la commune décidera de manière impartiale de la date de parution et de la durée de diffusion des informations.

Contentieux

La commune de Luzech ne pourra être tenue responsable des conséquences générées par le contenu des messages erronés ou mal interprétés.

La commune ne saurait être tenue responsable de la non diffusion des messages en raison d'incidents techniques ou d'agenda complet. ■

	PANNEAU LUMINEUX Formulaire de demande de diffusion d'un message d'information
DEMANDEUR	
Nom de l'association ou de la structure :	
Nom et prénom du demandeur :	
Téléphone :	
Mail :	
MESSAGE	
Quoi ? (intitulé de la manifestation) :	
Où ? :	
A quelle(s) heure(s) ? :	
Date de diffusion souhaitée :	
J'ai lu et accepte le règlement : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Date :	
Signature :	
Cadre réservé à la mairie de Luzech	
Date de réception du formulaire :	
Accord pour diffusion : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non (envoi d'un courrier au demandeur)	
Date de mise en ligne :	
Mairie - 26, Place du Canal 46140 LUZECH Tél : 03 43 39 77 22 - Fax : 03 43 39 75 99 - E-mail : contact@ville-luzech.fr	

Franciaflex investit à Luzech !!

FRANCIAFLEX est une société spécialisée dans la conception, la fabrication d'équipements de la baie depuis 1961. Elle propose une offre complète de fenêtres PVC et aluminium, de portes d'entrée, de volets, de portes de garage, de stores d'extérieur et d'intérieur et d'automatismes.

Tous les produits sont fabriqués en France, 100% sur mesure avec un souci constant de qualité.

Franciaflex apporte ainsi des solutions en termes d'esthétisme, d'isolation, de protection solaire, de sécurité et de confort.

Quelques dates marquantes :

1961 : FRANCIAFLEX SARL spécialisée sur le store vénitien.

1989 : Création du réseau « Storistes de France ».

1995 : Lancement du STORE INTEGRE A LA MENUISERIE. Grâce à ce concept breveté, le store est parfaitement solidaire de la fenêtre, qui peut s'ouvrir quelle que soit la position du store.

2006 : Rachat de Franciaflex par le Groupe SFPI.

2012 : Achat par FRANCIAFLEX des actifs de la société NOEL. Les activités du site de Luzech sont conservées et sont intégrées au sein de FRANCIAFLEX.

2013 : Rachat de la société CREAL spécialisée dans la menuiserie aluminium.

Chaque année, 500 .000 produits sortent des usines Franciaflex :

- LUZECH (46) et GUIPRY (35) pour les menuiseries PVC.
- CHECY (45) pour les stores d'intérieur.
- LE RHEU (35) pour les fermetures d'habitation et des menuiseries en aluminium.
- ROCHETOIRIN (38) pour les stores d'extérieur.
- CARROS (06) pour des menuiseries en aluminium.
- TOULOUSE (31) pour les fermetures d'habitation.

Le site de Luzech :

Après avoir investi les années précédentes dans l'outil industriel, le groupe SFPI a décidé courant 2015 de franchir une nouvelle étape et de s'implanter durablement en achetant les terrains et les bâtiments qu'elle louait jusqu'alors à la SCI « Les Manives ». Ces bâtiments d'une superficie totale de près de 13000 m² sont adaptés à une production industrielle et sont situés au lieu-dit « Les Marges » à la jonction des routes départementales D8 et D23.

Le site dispose d'une capacité industrielle de 50 000 unités / an et emploie 46 personnes. Dans un marché du bâtiment en difficulté, l'activité du site est en légère progression en 2015.

Le site de Luzech démarre l'année 2016 sur de bonnes bases avec une progression de son carnet de commandes. Le site compte bien entendu sur une évolution favorable du marché de la rénovation pour soutenir son activité. ■



Clos de Lemouzy : 8 lots à saisir

Sur proposition de la commission Urbanisme, le conseil municipal du 9 juin 2015 a décidé de fixer le prix attractif du m² à 35 € afin d'inciter de futurs acquéreurs à franchir le pas et de donner un nouvel élan à ce lotissement avec l'ouverture prochaine de la cité scolaire.

Malgré une conjoncture économique difficile, un lot a été vendu en fin d'année 2015, ce qui porte à 8 le nombre de terrains disponibles. ■

Rémy MOLIÈRES



Du nouveau en cuisine au CCAS

Un four performant et une friteuse aux Logements-Foyers ne peuvent qu'apporter un plus à la qualité des repas confectionnés par les cuisiniers pour les résidents des établissements (EHPAD, logements-foyers, et portage de repas à domicile).

C'est l'occasion, ici, de souligner l'importance de ce service très discret, méconnu et aux contraintes multiples. Merci à eux de conserver à nos aînés le plaisir de manger. ■

Nadine BALCON



les 3 cuisiniers devant le four, David le Chef, Benoît et Marie

Opération Cinéma en maison de retraite, l'EHPAD primé !

Dans le cadre de « l'opération cinéma en maison de retraite » sur le thème de l'occitan, les Logis de l'Impenal ont reçu l'exposition « Légendes du Quercy » de Janvier à Mai 2015.

Durant cette opération un intervenant Monsieur Guilhem Boucher, animateur à l'Institut d'études occitanes ainsi que Francis Lasfargue, agriculteur et conteur d'histoires en patois.

Pour cette occasion, les enfants du centre aéré de Luzech, assistés de leur animateur Gérald, ont tourné et monté un film.

Ce film a été présenté au concours « cinéma en maison de retraite ».

Nous avons eu le plaisir de recevoir des représentants du Conseil Général et le jury qui nous ont décerné un prix, des livres « *Légendes du Quercy* », « *Contes*



et Racontes du pays de Rocamadour », « *L'Ostal ou la culture de la terre (1880-1940)* » ainsi que des cadeaux pour les enfants.

Un grand merci aux participants, les enfants Eleona, Lucas, Naïa ... leurs animateurs Quentin, Philippe, Gérald, Amélie ... les résidents des Logis de

l'Impenal et leur famille, Flora, Yvette, Georges, Michel, Jacqueline, Micheline, Marie, Alphonse, Carmen ...

Merci à tous ! ■

Marie-Rose PISANO



014 / *Tourisme/Culture & Patrimoine*

Accueil des camping-cars : deux projets à l'étude

Le camping-car est aujourd'hui plus qu'un moyen de transport, c'est un véritable choix de vie alliant souplesse et liberté pour nombre de vacanciers en quête de nature et d'authenticité. Ils sont nombreux à sillonner notre région et trouver un point de chute adapté et, équipé, relève parfois du parcours du combattant. À Luzech, les commissions Urbanisme et Aménagement se sont réunies en décembre et janvier afin de réfléchir à un meilleur accueil des camping-cars. Des utilisateurs avaient été conviés pour donner leurs avis et faire part de leurs remarques sur deux projets d'aménagement spécifique à ce mode de tourisme.

À la base nautique de Caix

Après la rénovation des parkings et la redistribution de l'espace, la création d'une aire destinée aux camping-cars s'imposait, afin de poursuivre la revitalisation du site. Cette aire se situera entre les peupliers



et la route. Un chemin d'accès de 90 m de long sur 5 m de large sera réalisé sur la prairie pouvant recevoir 40 à 50 véhicules avec une zone ombragée côté peupliers et une zone ensoleillée côté route.

Aire du quai Pélassié

Situé au bout du quai Pélassié, ce terrain déjà en partie dégagé par les services techniques de la commune, sera aménagé en aire de stationnement de courte durée, pour 10 à 15 véhicules. Il sera castiné, des tables implantées et une bordure paysagère et arborée sera réalisée, côté Lot.



Ces deux projets s'inscrivent dans une dynamique de développement de notre cité et des commerces de Luzech. Un appel d'offre pour les travaux a été lancé auprès des entreprises locales et leur exécution s'étalera sur 2016 et 2017. Les aires de service seront réalisées par nos ateliers afin d'en réduire les coûts.

Nous remercions tous les camping-caristes qui ont participé à l'élaboration de ces projets. ■

Rémy MOLIÈRES

Du 20 au 30 mai, une centaine de camping-cars à Luzech

Club national regroupant des passionnés de camping-car, Fleurette a été fondé en 1999 par Norbert Hérin, à Challans, en Vendée. Tout au long de l'année, ses membres, tous possesseurs de véhicule de marque Fleurette fabriqués par la société Lucas, à Benet (85), se retrouvent pour des périples qui les mènent partout, en France et à l'étranger. Et c'est Luzech que Fleurette a choisi pour son rassemblement de printemps, du 20 au 30 mai.

Durant la semaine, les véhicules stationneront sur le terrain de Trescols et un voyageur emmènera les participants visiter notre belle région en car : Saint-Cyr Lapopie, Padirac, Rocamadour, Cahors etc.



© Camping-Car Club Fleurette

En dehors des sorties touristiques précitées, plusieurs matinées et journées seront consacrées à la découverte de Luzech. Lors de la préparation de cet événement, une réunion avec les associations luzéchoises et Fleurette a permis d'établir un calendrier d'activités à destination des visiteurs (pétanque, vélo, marche, pêche etc.). Le

dimanche 29 mai, un marché aux produits régionaux ajoutera une note gourmande à cette escapade en terre quercynoise. Une belle opportunité pour notre économie locale ! ■

Michel BERNON, président du
Camping-Car Club Fleurette
et Rémy MOLIÈRES

Médiathèque de Luzech : nouveaux services pour les abonnés !

Depuis le début de l'année 2016 notre médiathèque est partenaire de la Médi@thèque numérique du Lot, proposant ainsi à nos abonnés de nouveaux services en ligne à partir du site <http://bdp46.mediathèques.fr/>. Ces services vous permettent d'accéder légalement, sept jours sur sept, à une offre de contenus en ligne répartis en **5 grands espaces** :

- **musique** (webradio, partitions, Musicme site légal d'écoute gratuite)
- **cinéma** (courts et longs métrages, documentaires)
- **savoirs** (conférences, méthodes de langue, offre d'autoformation, soutien scolaire...)
- **livres**
- **presse** avec un grand nombre de titres de revues

Les enfants ne sont pas oubliés, puisque cette plateforme permet également de donner accès aux enfants de -10 ans à un espace sécurisé qui leur est dédié. Tous ces espaces s'enrichissent régulièrement de nouveaux contenus.

Que pouvez-vous consulter ?

Toutes les ressources n'ont pas les mêmes droits de consultation. Chaque adhérent peut consulter 5 documents par mois ayant la mention

“forfait” : en effet, les films longs métrages et les revues en ligne sont consultables de manière plus restrictive. Au 1er de chaque mois, le solde de 5 documents est reconduit. Tous les autres documents sont en accès illimité (mention “Accès libre”).

Quelle modalité d'accès?

Pour savoir si votre ordinateur personnel, ou votre tablette, est configuré de manière optimale pour visionner toutes les ressources et savoir si votre débit internet est suffisant, il vous faut tester votre configuration comme il est indiqué sur la page d'accueil du site.

La médiathèque numérique vous tente ?

Rapprochez-vous de nous pour vous y inscrire, l'espace numérique n'attend que vous ! ■

Marie DROULLÉ

Médiathèque de Luzech, Rue de la Ville

Horaires :

mardi / jeudi / vendredi 16h-18h,
mercredi 9h-12h et 14h-18h,
samedi 9h-12h

Tél 05 65 30 58 47

email : mediatheque@ville-luzech.fr



Médiathèque : Opération “Premières Pages” du 16 mars au 20 juin

Depuis plusieurs années, notre médiathèque participe à l'Opération “**Premières Pages**”, en partenariat avec la Bibliothèque Départementale de Prêt, dans l'idée de promouvoir la lecture chez le tout-petit !

En 2016, l'album « *Dans sa maison, un grand cerf* » de **Thierry Dedieu**, paru aux éditions Seuil jeunesse, a été choisi parmi dix-neuf ouvrages en lice, par le jury des professionnels du livre et de la petite enfance, réunis par la Bibliothèque Départementale de Prêt et la Caisse d'Allocations Familiales du Lot.

Tous les parents d'un enfant né ou adopté en 2015, habitant le Lot, recevront début mars une invitation envoyée par la CAF du Lot ou la MSA à venir retirer leur album, entre le 16 mars et 20 juin, dans l'un des trente lieux relais de l'opération... nous vous attendons pour vous remettre ce joli livre, étonnant, de grand format, tout en noir et blanc, un album à lire, mais aussi à chantonner et à mimer devant le tout-petit ! ■

Marie DROULLÉ

« Il était une fois ses premières pages... »

16 mars - 20 juin 2016

Animations, lectures, expositions, ateliers...

RDV en bibliothèque, creche et RAM

Plus d'infos sur www.premierespages.fr

Souvenance ...

Qui pouvait imaginer lors du lancement de cette opération, l'ampleur qu'elle serait amenée à prendre ?

Tout a commencé à mi-voix, pas à pas... Une histoire entre nous, qui avions connu une enfance qu'accompagnaient nos grands-pères ; vers vous, et la page blanche que les vôtres vous ont laissée...

Recherches, errances, vérifications, certitudes confirmées, étude des textes, des Lois, analyse des Journaux des Marches et Opérations, ainsi que des Historiques des Régiments. Coopérations des Mairies celle de Luzech bien naturellement, des communes alentours, mais aussi de villes parfois bien éloignées de chez nous ; Sollicitation des compétences des réseaux de militaires et de l'Armée, et bien sur, des Archives Nationales et Départementales; recherches soutenues par les aides financières du Prince Consort Henrik de Danemark, du Conseil Départemental, de notre banque, le Crédit Agricole..

... Et VOUS.

Dans le cadre de cette recherche, depuis quelques jours, quelqu'un vient frapper à votre porte, quelqu'un que vous connaissez depuis toujours, bénévole des "Greniers de Luzech", qui vous conduit sur le chemin brumeux d'un passé à la fois si proche et si lointain ; quelqu'un que vous allez recevoir et écouter vous parler d'une part de vous même, enfouie, oubliée, d'autant plus vite qu'elle n'a pour vous existé qu'en clichés, qu'en non-dits, qu'entourée des longues robes noires de nos grands-mères et des conversations de ceux qui, étant revenus, racontaient leur guerre, leurs souffrances, tandis que les femmes silencieuses, se signaient. Ces hommes pour certains ont des visages ; des photos pâlies sur une tombe, lieu de souvenir davantage que sépulture. Gestes pieux des familles, afin que personne ne les oublie. Désormais, chacun d'entre eux a retrouvé ses racines et vient aujourd'hui, à la rencontre de ses descendants :

...VOUS.

"Les Greniers de Luzech", vous le savez, ont pour vocation de donner la parole à ceux qui se sont tus. Lors des dernières rencontres de la Fête des Associations, vous avez été nombreux à regarder les photos que "Les Greniers de Luzech" présentaient. Et les images, les souvenirs, les alliances se sont recréés..., Et la parole s'est invitée.

En montant au grenier, le vôtre ; peut-être, aurez-vous la surprise de remettre en lumière des lettres, des photos des objets ?

Cela nous amène à vous proposer la création d'une base de données collective à partir de nos photos, de ces lettres, de nos souvenirs, seul moyen de préserver ces témoignages de la vie Luzéchoise lesquels inmanquablement sont appelés à disparaître.

Gérard Alazard, Maire de Luzech, la Municipalité et "Les Greniers de Luzech" ont souhaité qu'en Mai prochain, une présentation en avant-première de quelques éléments réalisés, réunisse les Institutions, les organismes, les personnalités, les bénévoles qui ont permis que cette réalisation des "Greniers de Luzech" puisse voir le jour. Ceci afin d'offrir en partage, par delà les ans écoulés, leur histoire, leur vie.

A VOUS tous ... que par la folie des hommes, ils n'ont pu connaître.

La cérémonie de présentation officielle aura lieu, elle, lors des Commémorations du 11 Novembre 2016, et du Centenaire de la Bataille de Verdun.

Le Monument aux Morts, à Luzech comme ceux de toutes les communes de France, a été érigé par souscription auprès de la population et c'est grâce à cette Mémoire de pierre que nous pouvons aujourd'hui aller plus loin dans ces recherches contre l'oubli.



Vous souhaitez inscrire vos pas dans les pas de ceux qui nous ont précédés ? Une urne "Souvenance" sera à votre disposition en Mairie et recevra soit :

- Votre adhésion aux "Greniers de Luzech"
 - Vos dons, ou les deux... afin de nous permettre de continuer le travail pour ceux d'après de ce qui devait être "la Der des Der".
- Ceux qui, de notre petit village sont partis un soir "... sous les chênes nains du Quercy rejoindre les maquis que la Gestapo ne trouvera jamais... *", lutter pour la défense d'un idéal sans frontière : La Liberté ...

NOTRE LIBERTE ...

Mais ceci est une autre page ...
Que nous écrivons bientôt ! ■

Fabienne ALEMANNI
Michèle LAFON-LANDOIS
greniersdeluzech@orange.fr
06 47 83 19 16

* André MALRAUX, 19 décembre 1964

www.ville-luzech.fr

Pensez à vous inscrire à la newsletter pour rester informé !

Commerçants, artisans, professionnels du tourisme, créez votre page web sur notre site.



Carnaval !

La dynamique association des parents d'élèves de Luzech, "*l'île aux enfants*", en collaboration avec d'autres partenaires, nous a offert, ce samedi 12 mars, un très bel après-midi, tout en couleur et en musique.

Très nombreux, étaient les enfants avec leurs parents, tous costumés, pour défiler derrière le char, sur lequel trônait "*un minion*", le copain des enfants !

Toute cette joyeuse ribambelle a égayé et animé les rues de Luzech.

Un délicieux goûter, préparé par l'association des commerçants, a clôturé ce superbe après-midi.

BRAVO À TOUS, pour votre implication et votre investissement, auprès des enfants. ■

les partenaires : ALSH DE LUZECH, ASSOCIATION DES COMMERCANTS DE LUZECH, BOISSOR, LUZECH MEDIEVAL, EHPAD, URCL, PERISCOLAIRE DE LUZECH, LOGEMENTS FOYERS CCAS DE LUZECH, MAIRIE DE LUZECH, PAUSE AUX FILAOS

Fabienne ALEMANNI



Agenda - Manifestations / Animations

Dimanche 3 avril

Rugby à la Douve : Les Infernales contre Montauban

Samedi 9 avril

Lecture musicale à la Médiathèque à 15h30, une évocation poétique d'Aimé Césaire avec Jean-Pierre et Geneviève Staquet, sur la musique de Cécile Cardinot, organisée par Lire à Luzech. Participation libre

Dimanche 10 avril

Loto de l'association Bol d'Air et du Domaine de Boissor - Salle La Grave, 14h

Rocamadour- Luzech - **Du 12 au 16 avril** - Transhumance

Mercredi 20 avril

Babayaga, lecture-spectacle féérique sur des musiques tziganes par Nora Jonquet à la Médiathèque (à partir de 3 ans) à 15h30, organisée par Lire à Luzech. Participation libre

Dimanche 24 avril

Vide-greniers organisé par les Ratafios

Jeudi 5 mai

Vide-greniers de la Trincade

Samedi 21 mai

Rugby : Tournoi Bernard Moulès

Samedi 28 et Dimanche 29 Mai

Tennis : fête nationale du tennis

Samedi 4 juin

Conférence sur les orchidées sauvages avec Pierre Sourzat (revue Dire Lot) dans le cadre des *Rencontres Armand Viré*, en partenariat avec l'association "Sur la Route d'Uxellodunum"- 14h rendez-vous à l'Impèrnal pour découvrir les orchidées, 16h conférence à la salle du 3^e Age

Samedi 18 et Dimanche 19 juin

Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins : Musée « La Planète des Moulins », Musée Armand Viré et Ichnospace y participent

Dimanche 26 juin

Luzathlon, 2^e édition, par l'association *Ensemble pour Luzech*

Dimanche 3 juillet

Vide-greniers organisé par l'USL Rugby

Du 11 juillet au 21 septembre

Exposition sur les Dinosaures à la Médiathèque. Entrée libre

Jeudi 14 Juillet

Journée médiévale organisée par l'Association *Luzech médiéval*

Réunion de quartiers 2016

Evènement : **Échanges de proximité** / Organisateur : **Mairie de Luzech**

QUARTIERS	DATE	LIEU ET HEURE
Fages, le Souquié, Camy, St-Marc, Rieu de Tour	9 mai	Place de Fages sous chapiteau, 18h30
Le Bourg centre	10 mai	Salle du Barry, 18h30
Extérieurs côté de la Douve, la Sole, la Marie, Vissens, Boissor, Camp d'Auriol, Roubignol, Crespiat	11 mai	Salle annexe de la Grave, 18h30
Quartiers Lemouzy, Bergerie Nord et Sud, Margès, Castelrouge, Pouzinnet, Marieu le Peyrou, le Barricat	17 mai	Ateliers municipaux sous chapiteau, 18h30
Caix, Calvignac, Miran, Missere	18 mai	Place de Miran sous chapiteau, 18h30

Hommage à Alphonse Blanc

Alphonse, né à Cahors le 18 juin 1918 arriva à Luzech en 1936 pour travailler à la fabrique de meubles Émile Gironde à Saint-Marc après son apprentissage dans le métier du bois et deux autres années passées chez un ébéniste.

À peine marié le 7 juin 1938 avec Maria, une porteuse de lait, la guerre fut proche et en novembre 1938, il fut incorporé à Montauban pour rejoindre l'Alsace, puis le front en 1939. Démobilisé en février 1941, il reprit son travail à la SIAQ.

Après la naissance de leur fils Jean-Pierre, il fut désigné pour le STO, Service du Travail Obligatoire, et le voilà reparti en Pologne. Lors d'une permission, il revint à Luzech et refusant de repartir, il rejoignit la résistance.

La guerre terminée, il installa son atelier de menuiserie-ébénisterie, rue du Barry avec un réel succès dans la création de salles à manger et de chambres à coucher. En 1954, il déménagea son activité professionnelle à la Douve et il employa jusqu'à une douzaine d'ouvriers. Après la naissance de Marie-José en avril 1951, la famille s'installa à la Douve en 1954.

Alphonse participa activement à la vie associative de Luzech.

Joueur, trésorier, secrétaire puis président de l'USL rugby, il créa l'école de rugby ;

Président de l'USL OMNISPORT

Sapeur-pompier volontaire pendant 30 ans, il finit au grade d'adjudant-chef, adjoint au chef de corps

Président de l'Office du Tourisme

Conseiller municipal, médaillé d'or de la ville de Luzech

Président fondateur de l'Amicale des Anciens Combattants, titulaire de la croix du combattant.

Il nous a quittés le 23 février dernier après une vie bien remplie, faite de courage et de travail, d'abnégation pour son village tant sur le plan exécutif qu'associatif. Ils se sont retrouvés avec Maria, qu'ils reposent en paix. Nos souvenirs et notre profonde reconnaissance demeureront.